

PROJET DU COLLEGE DES BERNARDINS

Ramuntcho Dewatre

Bonjour à tous et à toutes,

Je souhaite tout d'abord remercier l'ARCCIS, à travers Jean-Luc Grasset, qui m'a offert l'opportunité pour ces deux jours, de rejoindre votre groupe, et de vous proposer à entendre une brève présentation au sujet d'un **lieu fondamental, où cherche à être relevé un ambitieux défi intellectuel et spirituel**. Je veux parler du "*Collège des Bernardins*" à Paris.

Donc, tout à la fois, audacieux projet diocésain à venir, et prestigieux monument cistercien du XIII^e siècle. Tels seront donc les deux versants de mon exposé sur le projet, tel qu'il se dessine aujourd'hui.

Mais, avant de me lancer dans mon exposé, je tenais à vous préciser que je ne me situe parmi vous, ni comme chercheur ni en tant qu'expert.

Je suis parmi vous, simplement, en qualité de salarié du diocèse de Paris.

Diocèse qui est à la fois propriétaire des lieux et maître d'ouvrage sur le projet.

Enfin, outre une certaine connaissance des projets diocésains, mon exposé portera la marque sensible de mon amitié profonde envers la Famille et l'héritage cisterciens.

Conscient de l'impossibilité de pouvoir satisfaire entièrement votre curiosité, je vous informe qu'un travail de recherches historiques est actuellement entrepris par la direction culturelle du Collège, qui est d'ailleurs représentée ici par l'un des participants, Monsieur Christian Barbier.

I-/ HISTORIQUE DU COLLEGE SAINT BERNARD OU COLLEGE DES BERNARDINS

a- Genèse du premier couvent d'études cistercien

Le Collège des Bernardins est un magnifique édifice cistercien, qui garde la mémoire de sept siècles et demi d'activités diverses. Il trouve sa lointaine origine, au premier quart du XIII^e siècle, alors que la scolastique, les nouveaux Ordres mendiants et les universités naissantes détrônent progressivement la théologie monastique, les Ordres religieux installés et les vieilles écoles des monastères.

La genèse de ce premier couvent d'études cistercien est probablement à trouver dans les conséquences inattendues de la donation d'une maison parisienne faite en 1224-1227 à l'abbé de Clairvaux, Raoul de la Roche-Aimon (abbé de 1224 à 1233 ; +1236). Maison située alors au bourg de Saint Landry. Evrard, qui sera abbé à partir de 1235, projettera bientôt d'installer un collège dans la grande cité universitaire qu'est Paris. En 1237, il obtiendra du Chapitre général, pour lui et tout autre abbé qui la désirerait, la permission d'envoyer à Paris des clercs pour se former. Un moine et deux convers pourront alors occuper la maison pour prendre soin des étudiants.

Le Collège est né, pour ainsi dire. Mais il ne s'agit alors que d'une simple maison pour étudiants.

Le véritable père fondateur du Collège est en fait un anglais :

Etienne de Lexington, abbé de Clairvaux de 1242 à 1255.

Etienne aime l'étude et ambitionne de transformer le pensionnat en collège proprement dit. Jouant de relations tissées à Paris avant son choix de vie monastique, Etienne amènera le pape Innocent IV à s'intéresser à son projet et à rédiger une bulle à son intention en date du 5 janvier 1245. Par ce document, l'abbé de Clairvaux, comme les autres abbés cisterciens, se voit accorder la liberté d'envoyer à Paris ou ailleurs des religieux "*honnêtes et intelligents*", en vue d'y suivre les cours de théologie tout en continuant à mener la vie conventuelle.

En septembre 1245, le pape va envoyer une 2^e bulle, où il exprime son intention de voir des Cisterciens faire des études à Paris.

"Il y va non seulement du bien de l'Ordre, mais de l'Eglise universelle", souligne le pape.

Cet acte est capital pour notre institution.

Hélas, le volontarisme de l'abbé de Clairvaux et les évolutions en marche dans le monde de l'époque nourriront les inquiétudes et l'opposition du Chapitre général sur le projet. Toutefois, la protection du pape est plus forte, et l'avenir du Collège est sauf.

Etienne fera bientôt l'acquisition d'un autre terrain, plus propice à ses intentions.

Il trouve à acheter non loin d'une porte de la ville, à l'intérieur de l'enceinte de Philippe Auguste. Comme les Franciscains et les Dominicains avant lui.

Proche des centres scolaires (l'université de Paris, l'ancienne Ecole cathédrale, la vieille abbaye Saint Victor...), mais tout en préservant un certain retrait.

Il procédera à des acquisitions successives, grâce à d'habiles appels de fonds, jusqu'à obtenir un terrain totalisant 4 hectares, situé entre les rives de la Seine et la rue Saint Victor.

Il crée ainsi les conditions d'une originale "école urbaine cistercienne".

Les travaux démarreront sans doute vers 1247-1249, dans une partie du lieu-dit le clos du Chardonnet.

b- Architecture

Bâtiment des moines

Le bâtiment des moines, première tranche des travaux, est terminé en 1252, lorsque les Cisterciens s'installent. La vitesse d'exécution du chantier a assuré une rare homogénéité de construction à l'édifice. C'est actuellement la partie la mieux conservée du Collège. Bâtiment de pierre, pierre claire mais chaude, conforme aux principes d'économie et de sobriété décorative propres aux Cisterciens.

La forme du vaisseau rappelle les abbayes cisterciennes de la même époque.

Mais le caractère original du projet et les contraintes du terrain commanderont quelques originalités. Ainsi, le bâtiment comporte trois étages : le cellier, l'étage principal (salle de cours, ...) et le dortoir.

Le **cellier** est magnifique. C'est une vaste salle voûtée et trapue de 70 x 14m. Il se compose de 17 travées sur sa longueur et 3 nefs dans sa largeur.

Dès le début du Collège, le cellier a connu de profonds aménagements en raison de la nature des sols formés d'alluvions anciennes de la Bièvre.

La grande salle principale, située à l'origine au 2^e niveau, se trouve à présent à hauteur de la chaussée de la rue de Poissy. C'est une pièce exceptionnelle de près de 1000 m² qui se présente à la manière d'une forêt de 32 colonnettes élancées, réparties sur trois travées. Les voûtes dominant à 6 mètres de hauteur. La lumière est travaillée de façon remarquable, y donnant à voir le don de Dieu et son meilleur symbole. Je pense qu'aux Bernardins, François Cali se serait senti dans son église.

A l'étage supérieur, on trouve l'ancien **dortoir** des étudiants, les chambres du régent et du sacristain. Rien de particulier pour une visite.

Sinon, qu'au-dessus, domine un **grand comble médiéval**. Il sera détruit en 1845, malgré les protestations de personnalités de l'époque. Un toit plus plat fût construit à la place. Un magnifique travail de restauration a été réalisé. Cela saute aux yeux des visiteurs et des passants.

Eglise

L'église du collège, aujourd'hui disparue, ne fut commencée que vers 1280. Il semble que les travaux se sont surtout réalisés à partir du 2^e tiers du XIV^e siècle.

Sa partie occidentale ne fut jamais achevée, comme le montrent nombre de gravures à l'époque moderne.

Sacristie

Un bâtiment à usage de sacristie, bâti vers 1360, assurait la liaison entre le grand bâtiment et l'église. Cette sacristie existe encore, même si elle a subi des modifications au XVIII^e siècle. On y trouve une salle à l'architecture particulièrement élancée.

Un **cloître** avait été prévu, qui n'a jamais été terminé.

L'ensemble est quelque peu transformé au fil du temps. Notamment aux XVII^e et XVIII^e siècles. Hélas, au milieu du XIX^e siècle le bâtiment est réellement mutilé. C'est dans ces conditions que le Père Lustiger découvrira le site dans l'après-guerre.

c- Organisation du Collège

Le personnel du Collège se composait d'un proviseur, d'un régent, d'un cellier, d'un sacristain et des moines étudiants.

Le Proviseur

Le responsable du Collège est appelé proviseur.

Il dépend directement de l'abbé de Clairvaux, car la maison de Paris est partie intégrante de l'abbaye champenoise. Au moins jusqu'en 1289, date à laquelle les pleins pouvoirs sont également accordés à l'abbé de Cîteaux.

Dans les règles de préséance, le proviseur vient immédiatement après l'abbé, partout où il se trouve.

Il a pour fonction de veiller à l'observance de la discipline monastique.

Le Régent

Il s'agit du directeur du studium. Il est généralement maître en théologie. Et veille sur la qualité de la formation dispensée au Collège.

On trouve également au sein du Collège des bacheliers régents et des lecteurs régents.

Le Protecteur

Etienne veut couronner son oeuvre et lui trouve un puissant protecteur en la personne du propre frère du roi Louis IX, Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse.

Ce dernier se verra décerner le titre de "*Fondateur et Protecteur du Collège Saint Bernard*".

Conclusion provisoire

L'ascension du Collège ne va pas se démentir jusqu'à la moitié du XIV^e siècle. Par une bulle du 28 janvier 1254, les Cisterciens seront placés par l'Université sur le même pied que les Prêcheurs et les Mineurs. Et bientôt, le Collège sera autorisé à recevoir des novices, ce qui lui assurera sa pérennité.

D'autres collèges cisterciens seront créés (Oxford, Salamanque, Bologne, Metz), mais Paris, de par sa prééminence, pourra recevoir des étudiants de partout. En 1321, l'Ordre cistercien rachète le Collège, lui donnant enfin sa pleine reconnaissance.

Jacques Fournier, mieux connu sous le nom de Benoît XII (1334-1341), est un pape cistercien en Avignon. Il séjournera au Collège en qualité d'étudiant et de professeur, et contribuera encore à son développement depuis le siège pontifical.

Jusqu'au déclin de la scolastique le Collège demeurera pour l'Ordre un centre de rayonnement intellectuel et spirituel intense. Il fera encore parler de lui au XVII^e siècle en tant que centre de l'Étroite observance. Mais il sera déjà devenu une sorte de centre administratif. Le 1^{er} février 1791, la Révolution chasse les derniers étudiants et ferme le Collège, qui connaîtra désormais diverses occupations. Il servira de caserne de pompier du milieu du XIX^e siècle jusqu'à l'année 1993.

II- / LE PROJET DU DIOCESE DE PARIS :

"lieu de recherche et de débat pour l'Eglise et la société"

L'intuition du Père Lustiger

Le projet du Collège des Bernardins a sous doute mûri lors des flâneries d'un jeune aumônier d'étudiant de la Sorbonne dans les années 1950. L'abbé Lustiger, bouillant jeune pasteur, entend déjà rassembler les forces de l'Eglise de l'après-guerre pour reconquérir la jeunesse étudiante d'alors. Il croise les vestiges de la rue de Poissy et courtise un temps les aumôniers jésuites pour vendre son idée. Mais le projet n'est définitivement pas mûr. Le Père Lustiger n'oubliera jamais de mêler son ambitieux projet pastoral avec cet ancien Collège voisin de la cathédrale Notre Dame de Paris.

Probablement que la qualité du site a joué de façon primordiale. Il s'agit en effet d'un bâtiment historique porteur. Mais ce qui apparaît comme l'ultime projet d'un fameux archevêque visionnaire était sans doute déjà en germe dans les années 1950 : **donner à l'Eglise les moyens de porter une ambition intellectuelle et spirituelle à partager avec le monde d'aujourd'hui.**

Le Père Lustiger attendait un signe fort de la foi catholique. Il plaçait la Parole de Dieu au premier plan du décor : *"En ce lieu, comme déjà il y a sept siècles, la Sagesse que nous propose la Parole de Dieu entrera en dialogue avec les diverses entreprises de notre civilisation. Ce dialogue est nécessaire pour comprendre ses échecs et satisfaire à ses plus hautes ambitions. "*

Son propos était de rendre à l'homme son alphabet primordial, sa mémoire, son espérance et son projet de vie en société : *"Ici nous ne serons pas dans un musée, mais dans un lieu ancien habité pour l'avenir. Lieu qui permettra que les hommes soient chez eux dans leur héritage, dans leurs racines. Il s'agit de lutter contre la mémoire courte, la mémoire longue étant indispensable. "*

Pour ce faire, il comptait beaucoup s'appuyer sur l'Ecole cathédrale. Centre de formation diocésain qu'il avait fondé en 1984. Il voyait le projet du Collège des Bernardins comme venant "apporter un nouveau souffle et étayer l'effort culturel et philosophique accompli depuis 25 à l'Ecole cathédrale".

En 1994, les pompiers sont partis.

Les pouvoirs publics semblent à peine mieux disposés à confier la restauration de ce bâtiment jugé d'intérêt national à l'Association Diocésaine de Paris.

Mais Mgr Lustiger attend depuis trop longtemps la moindre fenêtre, alors il va s'y engouffrer avec son irrésistible détermination, et préparer ainsi le regroupement de la maison diocésaine et du Collège des Bernardins autour du symbole du diocèse, la cathédrale Notre Dame en l'île de la Cité.

En 1999, la décision d'engager la Ville de Paris et l'ADP est faite. En 2001, l'acte de vente est signé.

a- Un défi juridique, technique et financier

Le projet se présentait comme un immense défi tant on pouvait légitimement déclarer sa réalisation impossible. Les enjeux sont entre autres juridiques, techniques et financiers.

Acquisition

Le problème de l'acquisition se posait d'abord en terme **juridique** :

- Était-il conforme à la loi de 1905 que la Ville de Paris se dessaisisse d'un édifice d'une telle qualité aux profits d'une association diocésaine ?

Non sans difficultés, un vote à l'unanimité a été obtenu au Conseil de Paris

- Fallait-il prendre le risque d'acquérir un bâtiment dont le permis de construire avait toutes les chances d'être attaqué par des institutions malveillantes, étant donné les prescriptions inapplicables de la Commission Supérieure des Monuments Historiques ?

Le diocèse a su encore trouver réponse à ce défi, permettant la restauration très réussie du grand comble médiéval.

Ensuite la question **financière** se posait de façon manifeste : quel prix à payer ? et comment ? L'acquisition s'est faite sur un montant qui prenait en compte les frais induits. Soient 1,9 millions d'euros.

L'ensemble du projet représentera, lui, un coût d'environ 50 millions d'euros. Sur le coût global,

30% du dispositif sont pris en compte par des financements publics (Etat, Ville de Paris et Région Ile-de-France)

35% adossés à une opération de mécénat 35%
à la charge du diocèse

Rénovation

Le chantier de consolidation est entamé en 2004, avec un programme de restauration complexe dirigé par Hervé Baptiste, architecte en chef des Monuments Historiques.

Il est fait appel à des professionnels qualifiés et on use de techniques de pointe.

Car :

- le Collège s'affaisse sous son propre poids sur un sol alluvionnaire et les modifications apportées depuis des siècles ont fragilisé les étages supérieurs.

Le **cellier** est bientôt déblayé et des centaines de micro-pieux, enfouis à une profondeur de 15 à 25m, viennent soutenir de manière invisible les murs périphériques et les piliers. Cette assise permet de stabiliser les voûtes et de remplacer les matériaux dégradés.

Les étages, du premier niveau jusqu'aux locaux techniques situés sous les combles, sont suspendus par des tirants d'acier à la nouvelle charpente métallique. Soulageant ainsi les fines colonnes de la **grande salle d'accueil et d'exposition**

Le toit a été restitué dans ses dimensions médiévales par une charpente métallique, qui permet le passage des conduites d'équipement. Une couverture de tuiles plates artisanales confère un aspect ancien au toit (110.000 tuiles de 7 nuances différentes).

On peut dire qu'aujourd'hui le Collège a retrouvé son aspect d'origine. Le résultat est exceptionnel, admirable.

Aménagement

L'ouverture au public exige de son côté des aménagements importants avec le souci d'une touche contemporaine, qui relèvent de la compétence l'architecte Jean-Michel Wilmotte. Il s'agit de créer :

- Une bibliothèque de 7000 volumes
- Une salle polyvalente ouverte aux associations du quartier
- Donner aux lieux une capacité d'accueil de 2000 personnes max
- La surface utile est portée à 5000 m²
- Etc ...

b- Perspectives (cf. détails in brochure du Collège)

Mais une fois le lieu restauré et aménagé, qu'est-ce que le diocèse entend y faire ?

Le Collège des Bernardins s'offre comme un *"lieu de recherche et de débat pour l'Eglise et la société"*.

Recherche commune dont l'axe fondateur repose sur la question *"Où va l'homme ?"*

Un conseil d'orientation jouera le rôle d'observatoire de la société. Il veillera à assurer l'unité et la pertinence du projet sur le long terme.

Ce projet est inouï, c'est-à-dire tout à la fois novateur et ambitieux.

Il se décline selon 3 dimensions :

L'expression artistique, par :

des expositions d'art contemporain, des programmations d'œuvres cinématographiques, des programmations musicales

Les rencontres et débats, par :

les conférences des Bernardins, le colloques des Bernardins, les séminaires des Bernardins

La formation, par :

l'Ecole cathédrale, la Faculté Notre-Dame

Mgr Lustiger prévoyait un développement du projet sur les 15 à 20 ans à venir. Mgr Beau, évêque auxiliaire de Paris en charge du projet, invite même à porter le regard à 30 ans.

Le projet, tel qu'il est pensé, exige raisonnablement souplesse, ajustements et patience de temps.

I-/ CONCLUSION

Le Collège des Bernardins se présente d'abord comme une main tendue ! Mgr Vingt-Trois parle d'*"un signe d'ouverture de l'Eglise sur le monde moderne"*. D'ailleurs, dans une lettre du 28 mai 2007 adressée à son clergé, il place le dialogue de l'Eglise avec le monde contemporain comme le 1^{er} point d'attention de l'archevêque de Paris pour l'action missionnaire du diocèse.

A ce titre, il rappelle explicitement que le Collège des Bernardins donnera un cadre et un soutien très visibles à cette préoccupation qui marque toutes ses initiatives apostoliques

Dans ce dialogue sur l'Homme, l'Eglise de Paris veut avancer vers le monde d'aujourd'hui avec sa foi en Christ et la sagesse que propose la Parole de Dieu. Elle est considérée comme légitime à proposer un tel projet. Elle est même attendue. Mgr Vingt-Trois rappelle que le projet n'est pas que pour le diocèse, mais pour tous.

Alors le diocèse de Paris vous donne rendez-vous au Collège des Bernardins en 2008 !

